

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3698

Approbation d'un contrat de co-réalisation pour l'exposition "La Confluence 15 ans déjà", entre la Ville de Lyon / Archives municipales de Lyon et la Société publique locale Lyon Confluence

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 26 MARS 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

ABSENTS NON EXCUSES : M. HAVARD, M. TETE

2018/3698 - APPROBATION D'UN CONTRAT DE CO-REALISATION POUR L'EXPOSITION "LA CONFLUENCE 15 ANS DEJA", ENTRE LA VILLE DE LYON / ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON ET LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE LYON CONFLUENCE (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Les Archives municipales de Lyon (AML), par leurs expositions et leur action culturelle sur l'histoire de Lyon, s'inscrivent dans des partenariats avec les institutions et associations locales.

Depuis 2001, les AML sont situées dans un territoire urbain en pleine mutation, le quartier de la Confluence, à proximité immédiate du cœur historique de la ville. Les AML ont contribué, depuis le lancement de ce chantier, à collecter et valoriser la trace de l'ancien territoire de la Confluence et de ses mutations. Depuis le lancement du projet urbain, les AML sont partie prenante de ce chantier tant en termes de collectes d'archives que de valorisation historique et patrimoniale.

La Société publique locale Lyon Confluence (SPL) a pour mission de concevoir, réaliser et promouvoir le projet urbain Lyon Confluence. Elle est un acteur majeur de la rénovation de ce quartier.

Par le passé (et particulièrement dans le cadre d'une exposition tenue en 2013), le partenariat entre les AML et la SPL, a permis de produire plusieurs expositions aux Archives municipales de Lyon et sur la place des Archives, mettant sous les yeux des publics les différentes phases de ce chantier.

Après 15 ans de chantier, la Confluence a subi une profonde mutation où l'ancien et le moderne se côtoient.

La SPL et les AML s'associeront pour raconter l'histoire de la métamorphose du quartier et rappeler que, sans renier son passé proche, industriel et ouvrier, cette ville dans la ville, innovante et créative, intelligente et durable, concilie les exigences environnementales et les besoins futurs de tous ses habitants.

L'exposition « La Confluence 15 ans déjà », aura lieu aux AML du 18 avril au 20 octobre 2018.

La SPL, en coopération avec les AML, organise le pilotage de l'exposition.

Les AML mettront à disposition du projet les deux espaces d'exposition : la salle patrimoniale du 18 avril au 20 octobre 2018 et le hall du 18 avril au 14 juin 2018.

La SPL assurera la coordination d'ensemble du projet, prendra en charge les honoraires du scénographe, des agences éditoriale et graphique pour la réalisation de l'exposition.

Les AML établiront au besoin une convention de prêt avec chaque prêteur (incluant fiches de prêt et état avant/après) et assurent l'ensemble de l'exposition « clou à clou ». Elles assureront elles-mêmes, à l'aller et au retour, le transport des documents et objets qui peuvent être transportés avec leurs moyens logistiques. La SPL Lyon Confluence se chargera des objets grands format.

Les AML mettront à disposition du projet l'ensemble du mobilier muséographique modulaire et les éclairages existants pour la réalisation de la scénographie et assureront le montage et le démontage de l'exposition, en collaboration avec le scénographe missionné par la SPL Lyon Confluence.

La réalisation et la diffusion de l'ouvrage de l'exposition seront prises en charge par la SPL Lyon Confluence.

Le budget total de l'opération s'élève à 262 724 €, la participation de la Ville de Lyon / Archives municipales s'élève à 112 724 €, dont 6 000 € en numéraire et 106 724 € en nature et en industrie, et celle de la SPL est à hauteur de 150 000 €

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La convention de coréalisation susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Archives municipales de Lyon et la Société publique locale Lyon Confluence, concernant l'exposition « La Confluence 15 ans déjà », est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

3. La dépense en résultant sera prélevée sur l'opération Exposar, natures 6236, 60628 et 6257 sur le budget en cours.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER